Remarques budgétaires pour les études de surveillance de la durabilité de la PMI

***Conseils généraux en matière de budget***

Il est recommandé d’élaborer le budget à l’aide des modèles de budgétisation standard fournis par l’USAID ou par les partenaires de mise en œuvre. Les présentes remarques sont formulées à titre indicatif ; elles ne comprennent pas nécessairement tous les détails dont votre organisation aura besoin pour élaborer un budget complet.

Chaque année de surveillance doit faire l’objet d’un budget : la première année intègre les collectes de données initiale et à 12 mois ; la deuxième année intègre la collecte à 24 mois ; et la troisième année intègre la collecte à 36 mois. Il est recommandé de prévoir une colonne « Total » pour calculer le coût global des quatre cycles de recueil des données, auxquels seront également additionnées les autres activités de surveillance.

Pour chaque période, le budget est réparti selon les catégories suivantes :

* « GÉNÉRAL » - toutes les activités nécessaires pour planifier et mettre en place la surveillance, la supervision / l’analyse / le contrôle qualité généraux, ainsi que les frais de surveillance généraux qui ne sont pas compris dans les autres catégories (par exemple, le coût des analyses en laboratoire et de la diffusion des résultats) ;
* « FORMATION » - toutes les dépenses nécessaires pour former l’équipe chargée de la surveillance sur le terrain ;
* « TRAVAIL SUR LE TERRAIN » - toutes les dépenses associées au recueil des données au niveau des sites.

Le budget fourni avec les présentes remarques part du principe que l’inflation annuelle sera de 3 %. Il est possible de modifier ce taux dans la case correspondante (jaune), en haut à gauche du modèle de budget. À partir de ce taux d’inflation, les coûts unitaires sont ajustés automatiquement pour la deuxième et la troisième année.

La budgétisation respecte les principes généraux de mise en œuvre de la surveillance. En revanche, il convient de décider au cas par cas combien d’équipes sont nécessaires pour le travail sur le terrain : cette décision est prise à l’étape du protocole, de la planification et de l’élaboration. Elle dépend notamment du nombre d’investigateurs disponibles et du calendrier de la surveillance.

Tous les coûts sont fournis à titre indicatif et doivent être réexaminés (par exemple, le tarif journalier des équipes, les frais de déplacement) lorsque vous adaptez ce budget à votre activité de surveillance.

# Frais de personnel et avantages en nature

## Personnel

**Investigateur principal** : il est recommandé de budgétiser le salaire ou tarif journalier de l’investigateur principal (IP) du projet. L’IP veille à la qualité des données et se charge des questions de déontologie ; dans l’idéal, l’IP supervise le travail sur le terrain afin que la surveillance soit bien conforme au protocole. Dans le budget joint à ce document, l’IP travaille depuis le siège du partenaire de mise en œuvre et se rend sur le terrain pour la planification de la surveillance.

Nombre de jours de travail :

* Général :
	+ préparation et mise en place de la surveillance : 28 jours au cours de la première année (25 au début de l’étude et 3 pour le recueil des données à 12 mois) ; 3 jours au cours de la deuxième année ; 3 jours au cours de la troisième année
	+ analyse / rédaction : 18 jours au cours de la troisième année
* Formation : 2 jours à chaque cycle de collecte des données (assistance depuis les bureaux)
* Travail sur le terrain : 2 jours pour chaque site et chaque cycle de collecte des données (assistance depuis les bureaux)

**Coordinateur de la surveillance :** il est recommandé de budgétiser le salaire ou tarif journalier du coordinateur de la surveillance, qui : gère les activités de surveillance quotidiennes ; forme et supervise les équipes chargées de recueillir les données ; et travaille en contact avec l’IP pour le tenir informé de l’avancée de la surveillance et lui signaler les éventuelles difficultés. Dans le budget joint à ce document, le coordinateur de la surveillance est un membre du partenaire de mise en œuvre qui travaille dans le pays faisant l’objet d’une surveillance.

Nombre de jours de travail :

* Général : 16 jours au cours de la première année (10 au début de l’étude et 6 pour le recueil des données à 12 mois) ; 6 jours au cours de la deuxième année ; 6 jours au cours de la troisième année
* Formation : 7 jours à chaque cycle de collecte des données
* Travail sur le terrain : 9 jours pour chaque site et chaque cycle de collecte des données (7 jours pour la supervision sur le terrain et 2 jours pour le nettoyage, l’analyse et le reporting des données)

**Administration / finance** : selon l’ampleur et la complexité de la surveillance, une gestion administrative / financière peut être nécessaire pour organiser le paiement des indemnités journalières et l’hébergement de l’équipe sur le terrain, les formations d’un point de vue logistique, les déplacements et d’autres tâches administratives. Il convient de budgétiser un salaire ou tarif journalier adapté, pour environ 6 à 12 journées de travail par an. Le travail administratif et financier peut être réalisé depuis le siège ou en local, pour une assistance directe à la surveillance.

**Équipes du siège social :** les équipes d’assistance qui travaillent depuis les bureaux centraux peuvent nécessiter un salaire supplémentaire pour gérer et épauler l’activité de surveillance ou être constituées d’investigateurs supplémentaires chargés d’aider dans l’analyse et la rédaction des résultats. Il convient de budgétiser un salaire adapté.

**Équipe sur le terrain** : l’équipe chargée de recueillir les données se compose d’un chef de groupe et de 3 investigateurs pour chaque site. Dans le budget joint à ce document, l’équipe sur le terrain est complétée d’un représentant du PNLP pour chaque site. En principe, les équipes du MdS et du PNLP chargées de superviser ou d’épauler la surveillance reçoivent des indemnités journalières et un hébergement, mais pas un salaire journalier.

Dans le budget joint à ce document, tous les frais associés aux équipes de terrain sont inclus dans le poste budgétaire « activités / ateliers / réunions ». Il serait possible de ventiler ces dépenses dans les différentes catégories correspondantes, mais dans le cadre d’un budget générique, elles peuvent tout à fait être réunies au sein des « autres frais directs ».

## Charges sociales

Pour les organisations qui comportent des équipes salariées, il convient de budgétiser les charges sociales (il s’agit généralement de charges salariales standard, à un taux fixe en fonction de l’effort financier total).

Le budget fourni avec ces remarques budgétaires part du principe que les charges sociales annuelles seront de 15 %. Il est possible de modifier ce taux dans la case correspondante (jaune), en haut à gauche du modèle de budget. Le chiffre correspondant est automatiquement ajusté dans chaque période budgétaire.

# Déplacements

Comme indiqué ci-dessus, le modèle de budget fourni ici regroupe tous les frais associés à l’équipe de terrain, y compris les frais de déplacement, dans la catégorie des frais directs, « activités / ateliers / réunions ». Par conséquent, le budget déplacement correspond uniquement aux dépenses de l’IP, du coordinateur et des consultants. Il est cependant possible d’inclure les frais de déplacement de l’équipe de terrain dans ce poste budgétaire.

## Déplacements internationaux

Si la surveillance est supervisée par un IP travaillant depuis un autre pays, ou si des consultants d’autres pays participent à la surveillance, des frais de déplacement internationaux suffisants doivent être budgétisés : billets d’avion, indemnités journalières, hébergement, transport au sol et frais de visas. Il est également possible de budgétiser des frais accessoires, comme les suppléments bagages pour transporter les supports de surveillance, si nécessaire.

## Déplacements locaux

Il convient de budgétiser les billets d’avion et/ou la location de véhicules pour le déplacement des chefs de groupe vers les sites de formation et de surveillance.

# Matériel / fournitures

Le matériel désigne généralement les biens coûtant plus de 5 000 $ ; en théorie, la surveillance de la durabilité ne devrait pas nécessiter ce type de dépense. Les fournitures peuvent comprendre l’achat de tablettes ou smartphones pour le recueil des données, ainsi que les appareils associés (voir le budget joint à ce document). En cas de collecte des données au format papier, il convient de se demander s’il sera moins coûteux, et faisable d’un point de vue logistique, de faire imprimer les documents ou d’acheter une imprimante.

# Consultants / sous-traitants

Si les consultants sont généralement budgétisés séparément des équipes salariées, il est aussi possible de les combiner. Les consultants peuvent comprendre la traduction pendant le travail sur le terrain ou la traduction des outils de surveillance.

En cas de recueil des données sur tablette, il est essentiel de budgétiser un employé ou un consultant qui : recommandera la meilleure technologie à utiliser et programmera le questionnaire ou mettra à jour les supports existants ; testera le questionnaire avant le travail sur le terrain et fournira d’autres assistances de ce type afin que toutes les données puissent être collectées comme prévu et stockées en toute sécurité. Il est également recommandé de prévoir un membre de l’équipe ou un salarié pendant le travail sur le terrain afin de résoudre les éventuels problèmes. Le budget joint à ce document part du principe qu’un consultant international assurera le conseil initial, tandis qu’un consultant national se chargera de l’assistance pendant le travail sur le terrain. Selon les capacités, ces deux fonctions peuvent être assumées par un même consultant.

Le budget fourni suppose que le coordinateur et les chefs de groupe peuvent utiliser leur propre ordinateur portable, provenant d’une autre source.

**Consultant international en matière de technologie pour la collecte des données mobile**

Nombre de jours de travail :

* Général : programmation du questionnaire, mise en place et assistance : 10-15 jours au cours de la première année ; 3 jours au cours de la deuxième année ; 3 jours au cours de la troisième année
* Formation : 7 jours à chaque cycle de collecte des données

**Consultant national en matière de technologie pour la collecte des données mobile**

Nombre de jours de travail :

* Formation : 7 jours à chaque cycle de collecte des données
* Travail sur le terrain : 7 jours pour chaque site et chaque cycle de collecte des données (assistance et dépannage)

# Activités / autres frais directs

## Général

### Demande d’autorisation auprès du Comité d’éthique

Les demandes d’autorisation auprès du Comité d’éthique local et du Comité d’éthique correspondant au principal partenaire de mise en œuvre s’accompagnent souvent d’un coût. Bien que parfois minime (mois de 100 dollars), cette dépense ne doit pas être négligée. Par ailleurs, ce poste budgétaire doit inclure les frais de traduction, ainsi que les photocopies et la reliure des supports soumis aux Comités d’éthique.

### Échantillonnage et transport vers une grande ville

Échantillonnage de 30 moustiquaires et transport vers une grande ville (environ 1 500 $).

### Bio-essais (30 moustiquaires par site) - facultatif

Sachets pour prélever les moustiquaires en vue d’analyser l’insecticide, moustiquaires de rechange (30 par site), transport des moustiquaires vers les laboratoires d’analyse (en cas de transport international, environ 1 000 $ par site) et coût des bio-essais (20-30 $ par moustiquaire, en fonction du laboratoire).

### Analyse du taux d’insecticide - facultatif

Envoi des moustiquaires vers un laboratoire d’analyse international (1 000 $ par site), analyse technico-chimique (100 $ par moustiquaire, 30 moustiquaires par site).

Les bio-essais et l’analyse du taux d’insecticide sont des tests facultatifs qui peuvent néanmoins fournir des informations précieuses pour l’analyse et l’interprétation des résultats. Le budget générique fourni avec ce document prévoit des coûts indicatifs pour les deux options.

### Diffusion des résultats

Il convient de prévoir un budget adapté pour la diffusion des résultats après chaque cycle de travail sur le terrain, puis à la fin de l’étude. En effet, les résultats peuvent souvent être présentés lors des réunions de coordination de la PMI et des PNLP dans les pays de l’étude pour un coût modique. Les collaborateurs nationaux reçoivent une formation et/ou des conseils pour l’analyse de la surveillance de la durabilité. Ces ateliers peuvent coûter environ 10 000 $ en fonction des locaux utilisés, du nombre de participants et des frais de déplacement pour ces derniers (y compris les éventuels déplacements internationaux de l’IP, par exemple).

Il est recommandé de budgétiser les frais de publication. Par exemple, pour la publication, le Malaria Journal facture environ 2 000 $ et offre une réduction à ses membres.

Le temps de travail alloué à l’analyse et à la rédaction est à ajouter au poste « Équipes », comme indiqué ci-dessus.

## Formation

Les frais de formation comprennent : l’hébergement et les indemnités journalières des participants (s’ils ne sont pas déjà inclus dans les déplacement locaux, ci-dessus) ; la location de la salle et l’éventuel matériel audiovisuel (par exemple, le vidéoprojecteur) ; le tarif journalier des participants (s’il n’est pas déjà inclus dans les frais de personnel, ci-dessus) ; l’impression des supports de formation ; la location de véhicules / les frais de taxi pour se rendre sur le lieu des travaux pratiques pendant la formation ; et tout frais associé à la coordination locale, comme la participation des PNLP et la participation des représentants du gouvernement local pour la planification des déplacements et l’accès aux grappes sélectionnées, etc. À noter que conformément aux bonnes pratiques, il est préférable de former plus de personnes que nécessaire pour le travail sur le terrain. Ainsi, le coordinateur de la surveillance et/ou le chef de groupe peuvent constituer des équipes optimales pour le travail de terrain. La formation devrait durer 5 jours.

Nombre de jours de travail pour l’équipe de terrain :

* Formation : 5 jours à chaque cycle de collecte des données

Le budget fourni avec ce document part du principe que toutes les équipes de terrain participent à la même formation. Selon le contexte, il peut être nécessaire d’organiser une formation différente pour chaque site, auquel cas les frais de location de salle augmenteront.

## Travail sur le terrain

S’ils ne sont pas déjà inclus ailleurs, il convient de budgétiser le tarif journalier de l’équipe de terrain, la location de véhicule et les autres frais de transports pendant la durée de leur travail afin de faciliter leur déplacement entre les grappes pour le recueil des données. Les déplacements locaux doivent inclure les indemnités journalières et l’hébergement de l’équipe de terrain et des chefs de groupe.

Nombre de jours de travail pour l’équipe de terrain :

* Travail sur le terrain : environ 15 jours pour chaque site et chaque cycle de collecte des données. Ce calcul correspond à 15 grappes par site, chaque grappe comprenant 10 ménages par jour pour chaque équipe de terrain. Cette budgétisation part du principe qu’un même site est couvert par une seule équipe, ce qui donne 15 grappes en 15 jours de ouvrés. Par conséquent, si trois équipes sont utilisées, ce travail peut être mené à bien en 5 jours, mais les frais de matériel, de fournitures et de formation seront plus élevés.

Les autres frais associés au travail sur le terrain peuvent comprendre :

* en cas d’enquête au format papier : l’impression des questionnaires, l’achat des enveloppes (1 grande enveloppe par grappe), les feutres, crayons et stylos ;
* en cas d’enquête sur tablette : des piles ou batteries et des chargeurs ;
* l’impression des listes de ménages et des supports de sélection, ainsi que l’impression des fiches support et autres outils (le cas échéant).

# Frais indirects

En général, les partenaires de mise en œuvre conviennent d’un taux de frais indirect avec le gouvernement américain dans le cadre du Negotiated Indirect Cost Rate Agreement. Néanmoins, les partenaires nouveaux ou plus petits, ou bien les instituts de recherche, n’ont pas nécessairement conclu ce type d’accord. Dans ce cas, il convient de s’assurer que tous les frais associés à la surveillance sont directement inclus dans le budget ou sont couverts par des frais généraux / indirects, pour lesquels il existe diverses possibilités.

Le budget fourni avec ce document part du principe que le taux de frais indirects sera de 25 %. Il est possible de modifier ce taux dans la case correspondante (jaune), en haut à gauche du modèle de budget. Le chiffre correspondant est automatiquement ajusté dans chaque période budgétaire.

# Coûts unitaires et variations

Les coûts unitaires pouvant varier selon les lieux, il convient de les analyser en fonction de chaque zone.

Le nombre de sites est fixé pendant la conception de la surveillance. Ce nombre est à corriger en haut à gauche du modèle de budget (case jaune). Le modèle de budget calcule automatiquement les postes budgétaires variables en fonction du nombre de sites de surveillance.